nommé : *La descente des Lillois*, où il prit un verre de bière. A partir de ce moment, on est sans nouvelles de lui.»

FAITS DIVERS

— En s'entendant condamner à la peine de huit ans de travaux forcés pour vol, un nommé Jugy, qui comparaissait aujourd'hui devant la cour d'assises d'Aix, s'est subitement déchaussé et a lancé son soulier à la tête du président.

La Cour, statuant immédiatement sur ce fait, a prononcé contre son auteur une nouvelle condamnation à cinq ans de prison et dix ans de surveillance.

La Cour a, en outre, ordonné que les deux peines ne se confondraient pas.

— CURIEUX PROCÈS EN ANGLETERRE. — La cour de l'Echiquier (cour du banc de la Reine), vient de consacrer plus de quarante audience à un procès curieux, intenté par un sculpteur qui jouit en Angleterre d'une grande réputation M. Belt, à un autre sculpteur, M. Lowes. Ce dernier aurait, dans un article publié dans le journal *Vanity Fair*, fait entendre que M. Belt n'était point l'auteur véritable des bustes et des statues qui lui étaient attribués, et que c'était un modeleur, M. Ver Heyden, qui, moyennant espèces, avait donné à ces œuvres leur cachet artistique.

Pendant tout le procès, le prétoire, en avant du banc occupé par le magistrat, n'a cessé d'être encombré de statuettes, marbres, bronzes et plâtres, surtout de bustes représentant les personnages importants de l'époque.

Le nombre des témoins qui ont été entendus de part et d'autre est énorme. Voici, en substance, quelles ont été les déclarations des plus importantes d'entre eux.

Des journalistes, des artistes qui fréquentaient journellement l'atelier de M. Belt ont affirmé, sous la foi du serment, qu'ils ont vu, de leurs yeux vu, ce sculpteur faire et modeler différents bustes, par exemple ceux de lord Beaconsfield, du lord-maire sir Ellis de miss Plimsoll, du chanoine Kingsley, du baron de Rothschild, de l'amiral Roua, de la duchesse de Cleveland, etc. Il maniait, disent-ils, la terre glaise avec une habileté surprenante. Comme tous les sculpteurs, il était aidé par des modeleurs, qui ne faisaient que dégrossir le marbre ou ne s'occupaient que des parties accessoires de l'œuvre.

De nombreuses notabilités ont confirmé ces témoignages. Le lord-maire, sir Ellis, a dit qu'il n'avait jamais vu que M. Belt faire son buste. D'autres personnages, appartenant pour la plupart à l'aristocratie, ont aussi déclaré qu'ils avaient toujours vu M. Belt travailler lui-même sans l'aide de qui que ce fût.

Ces affirmations et ces déclarations ont toutefois été combattues par des témoins importants. C'est M. Ver Heyden : Celui ci aurait été plus qu'un modeleur ordinaire; il aurait prêté à M. Belt le concours d'un talent vraiment original. C'est lui qui serait en réalité l'auteur des bustes qui ont fait la fortune et la réputation de M. Belt. Il aurait touché pour cela des sommes considérables. M. Ver Heyden a produit à l'appui ses registres. Il semble en résulter qu'en effet sa coopération a dû être des plus importantes.

Ajoutons que les membres les plus éminents de l'Académie royale paraissent donner raison à M. Ver Heyden. Voici venir, par exemple, le président de cette Académie, sir Frédéric Leighton, dont la notoriété est grande; il pense que les bustes de Kingsley, de l'amiral Roua, de la duchesse de Cleveland et de sir Ellis, par exemple, ont été créés par des mains différentes. Suivant lui, les bustes de Kingsley et de Roua ont un cachet et une valeur incontestables, ce sont des œuvres d'art. On ne saurait en dire autant des autres.

M. Laurence Tadema, qui est aussi de l'Académie royale, estime que le monument élevé dans Hyde-Park à la mémoire de lord Byron dont l'exécution a été confiée à M. Belt, est l'ouvrage d'un sculpteur belge. Toutefois il ne saurait dire si ce sculpteur appartient à l'école d'Anvers ou à celle de Louvain, toutes deux ayant la même origine.

Après ces dépositions et ces assertions si contradictoires, les avocats ont plaidé.

Le différend n'a pu être tranché que par une preuve décisive, qui rappelle un peu la justice de Salomon, je veux dire que M. Belt a été obligé de faire en séance publique une seconde épreuve d'un buste qui avait obtenu un grand succès et dont on lui contestait la première façon.

Le président de l'Académie royale, sir F. Leighton, plusieurs membres de l'Académie, entre autres M. Alma Tadema, ont examiné les deux bustes, et ont déclaré qu'ils n'étaient pas de la même main : le premier, selon les experts, étaient l'œuvre d'un artiste; le second, au contraire, n'était que le travail d'un ouvrier.

Ces témoignages semblaient décisifs, mais le président Huddlesten a déclaré ne pas attacher une sérieuse valeur à l'avis des maîtres peintres ou sculpteurs, leur préférant l'opinion de M. Alexandre Jorke, bien meilleur juge en la matière que les gens du métier, qui soutenait la valeur artistique de M. Belt.

Le verdict du jury a été favorable à celui ci M. Lowes a été condamné à 5,000 livres sterling de dommages et intérêts, soit 25,000 fr. C'est un joli prix pour le buste exécuté devant les juges!

— On lit dans l'*Italie* : UN ASSASSINAT MYSTÉRIEUX a été commis à Lologne. La victime est un orfèvre, M. Coltelli, âgé de 74 ans. Lundi, vers onze heures du soir, les passants et les personnes qui se trouvaient dans les brasseries Limentra et Bonzani, de la rue des Orefici, entendirent des hurlements désespérés qu'une femme, les cheveux épars et presque sans vêtements, poussait d'une fenêtre de l'entresol de la maison n° 12. La malheureuse était on paraissait être au comble de la terreur. Lorsque quelques personnes commencèrent à se réunir sous la fenêtre, la malheureuse avait enjambé le rebord et allait se précipiter dans la rue. Elle avait les pieds appuyés sur une enseigne au-dessous de la fenêtre du rez-de-chaussée et avec les mains elle se tenait accrochée au rebord. Elle criait : « A l'aide! Au secours! On nous tue tous! »

Un maréchal des carabiniers, accouru un des premiers, trouva bien vite une petite échelle, trop courte pour servir appuyée à terre, mais assez longue pour toucher la fenêtre appuyée aux épaules d'un homme même de taille moyenne. La malheureuse femme s'y accrocha instinctivement avec toutes ses forces, et on la descendit au milieu d'une foule du curieux qui allait toujours grossissant. La pauvre femme était dans un état qui faisait pitié. On la porta dans un café voisin. C'est une femme de 25 à 26 ans.

Plus tard, lorsqu'elle se fut un peu remise, on la conduisit à la questure, enveloppée dans le manteau d'un agent. L'agitation à laquelle elle était en proie l'avait complètement privée de l'usage de la parole. Pendant qu'on portait la femme au café, le maréchal effectuait l'ascension de la fenêtre à l'aide de l'échelle tenue haute et ferme par quelques citoyens. Pour être plus agile, il avait ôté son sabre. Il entra donc désarmé dans la chambre où était le laboratoire.

Un jeune avocat, M. Dino Dini, monta hardiment aussitôt après lui. Ils se trouvèrent dans les ténèbres et le silence. Ils réussirent à s'orienter avec des allumettes. Dans un coin du laboratoire, ils trouvèrent un bout de chandelle. Du laboratoire ils passèrent dans la salle à manger où la table était servie. On y voyait les restes du souper.

Ils gravirent quelques marches et se trouvèrent dans la chambre à coucher du malheureux Coltelli. Après avoir fait quelques pas, le jeune avocat eut un frissonnement et montra au maréchal le lit, qui présentait le plus horrible spectacle.

Le pauvre vieillard de soixante-quatorze ans était couché sur le ventre, enveloppé dans les draps. L'oreiller était tout trempé de sang qui avait jailli en abondance d'une blessure au front produite par un corps contondant.

Sur une chaise à côté du lit, ils aperçurent la pelisse et les habits de l'assassiné. Les meubles étaient en désordre. Ils retournèrent sur leurs pas pour appeler d'autres agents et commencer les recherches. Plusieurs gardes de la sûreté publique étaient survenus et avaient entouré la maison.

Un agent rejoignit le maréchal et son jeune compagnon. Ils retournèrent au laboratoire, théâtre du crime; ils trouvèrent fermée la porte ouverte auparavant. S'était-elle fermée d'elle-même derrière eux? Avait-elle été fermée à l'intérieur après qu'ils étaient sortis? Mystère! Les recherches les plus minutieuses dans toute la maison furent vaines. Nulle part des traces de violences ou d'effraction. Plus tard, pour entrer de nouveau dans la chambre du crime on dut forcer la porte.

Après l'examen du juge instructeur, le cadavre fut porté à l'hôpital. L'autorité judiciaire fait les plus actives recherches pour faire le jour sur ce crime mystérieux. D'après un bruit qui court, la servante de M. Coltelli aurait, il y a quelques jours, raconté à son maître qu'un inconnu était descendu dans l'intérieur de la maison par une cheminée. A sa vue, l'homme se serait enfui précipitamment par l'escalier. Elle pria son maître de prendre des mesures de précautions; mais ce n'est qu'un bruit.

— Un affreux accident est arrivé à Hinx, le dimanche 31 décembre. Vers onze heures du matin, le sieur Nogués, débitant de tabac, et sa femme ont renversé une bonbonne de gaz Mille. Le feu a pris à ce liquide éminemment inflammable, En un clin d'œil ta maison a été consommée; le sieur Nogués et sa femme ont péri dans les flammes. Leurs corps ont été retirés affreusement carbonisés. Un de leurs enfants a été sauvé par le dévouement d'un voisin. Les obsèques des victimes de ce malheur ont eu lieu lundi.

— LA MAISON MORTUAIRE DE MOLIÈRE. — On voit au n° 34 de la rue Richelieu à Paris, une plaque indiquant que cette maison est celle où mourut Molière.

Or, voici que des recherches nouvelles ont, paraît il, démontré que ce n'est pas là la maison qu'habitait Molière au moment où il est mort.

La maison où il fut rapporté de la Comédie, après la représentation du *Malade imaginaire*, appartenait à l'abbé Baudelet. Elle était la huitième à gauche en venant de la rue des Petits-Champs.

C'est ce que dit formellement un document conservé à la Bibliothèque nationale, « Etat et partition de la ville de Paris, » établi en 1634.

Or, la huitième maison à partir de la rue des Petits-Champs est celle qui porte aujourd'hui le n° 40.

Cette maison a malheureusement été reconstruite il y a un siècle; et nous devons donc renoncer à l'idée d'avoir telle qu'elle était la maison mortuaire de Molière.

La plaque posée en 1844 sur la façade de la maison n°34 devra donc être enlevée, et celle qui devra être posée sur le n° 40 ne nous indiquera que l'emplacement de la maison qu'occupait le grand comique.

VARIÉTÉS

UNE ÉCOLE FRANÇAISE

Le voyageur qui suit la route de Paris à Soissons, à sept lieues environ de la capitale, aperçoit des collines boisées d'où se détachent plusieurs vallées, dont la principale est celle où coule le ruisseau appelé *Ru du Rossignol*, tributaire de la Beuvronne, qui l'est elle-même de la Marne. Au nord, sur les hauteurs, Montgé et Dammartin, l'antique domaine des Chabannes, des Montmorency, des Condé; à l'est, le hameau de Vinantes; au sud, Nantouillet, où l'on voit l'ancien château du chancelier Duprat; à l'ouest, Thieux, patrie du maréchal de Rostaing, visité par Jeanne d'Arc en un pèlerinage. Au centre de ce cadre gracieux, dans un pli de terrain signalé par un massif d'arbres séculaires, on voit poindre la flèche d'un élégant clocher et deux beffrois qui couronnent de vastes bâtiments.

C'est le village et le collége de Juilly.

D'après une ancienne tradition Juilly, *Juliacum*, dériverait de *Julius*, Jules, l'un des noms de César, qui aurait campé en ces lieux.

Vers l'an 1182, au commencement du règne de Philippe-Auguste, Foucauld de Saint-Denis fit construire, près du petit Oratoire de la fontaine Sainte-Geneviève, un monastère qu'il dédia à la Vierge Marie, et où fut inhumé son fils unique Guillaume. Foucauld appela au monastère des religieux de Chaage, chanoines réguliers de Saint-Augustin. Simple prieuré, lors de sa fondation, le monastère de Juilly, deux ans plus tard, fut érigé en abbaye et placé sous la juridiction des évêques de Meaux.

Pendant les 455 ans de son existence, cette abbaye ne fut guère que l'asile de la prière.

En 1626, Henri de Lorraine permuta l'abbaye de Juilly, dont il était titulaire, contre celle de Saint-Nicaise de Reims, que possédait le P. Daniel Hotman, prêtre de l'Oratoire et aumônier du roi. Le P. Hotman se démit de son abbaye en faveur du P. Gibier, qui consentit à ce que Juilly fut réuni à la maison du Louvre, à Paris. L'union des deux maisons fut confirmée par un diplôme d'Urbain VIII et par des lettres patentes de Louis XIII, en 1639.

Lorsque l'Oratoire prit possession de Juilly, le P. Charles de Condren avait succédé au cardinal de Bérulle dans la charge de supérieur général de la Congrégation. Sur les instances de plusieurs seigneurs de la Cour, qui connaissaient le site agréable et salubre de la vieille abbaye, il se décida à y fonder un collége pour l'éducation de la jeune noblesse. Louis XIII décora le nouveau collége du titre d'*Académie royale*, et lui permit de joindre à ses armes celles de la France.

Le collége de Juilly est un des plus anciens et des plus beaux colléges de France. Depuis sa fondation, il n'a cessé d'élever pour la France et les autres pays des hommes éminents tels que Villars, Berwick, Artagnan Montesquiou, Duperré, Dupetit-Thouars, Montesquieu, Bonald, Pasquier, Berryer, Bethmont, Mérode, Howard d'Arundel, etc., etc.

Situé aux confins de l'Ile-de-France et de la Brie, à une heure seulement de la capitale, (1) Juilly en est assez rapproché pour s'en procurer les avantages et il en est assez éloigné pour en éviter les dangers. Par ses constructions imposantes, sa situation, Juilly rappelle les plus célèbres établissements d'instruction publique d'Angleterre, qui tous s'élèvent à la campagne, au milieu de l'air et du calme, si favorables aux études comme à la santé des jeunes gens.

Un *parc* de dix-huit hectares, planté d'arbres séculaires et divisé en salles de verdure, où les élèves prennent leurs récréations durant l'été;

Un *étang* de deux hectares, alimenté par des eaux vives, et qui renferme une école de natation;

Une *source* appelée la *fontaine de Sainte-Geneviève*, et justement renommée pour la pureté et l'action bienfaisante de ses eaux;

Des *constructions*, d'un développement de plus de dix mille mètres carrés, qui permettent d'isoler les différents âges, et d'y avoir quatre colléges dans une même maison;

Des *dépendances considérables* pour un gymnase et un manège;

Tels sont les avantages hygiéniques exceptionnels de Juilly.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

Les obsèques de M. Gambetta

Paris, 6 janv., 10 h. 40

Les délégations de sociétés sont déjà réunis sur les nombreux points de Paris, pour se rendre aux obsèques de Gambetta.

On remarque un grand nombre de drapeaux voilés d'un crêpe aux fenêtres.

Au Palais Bourbon, plusieurs chars sont disposés pour transporter les couronnes, dont le nombre s'accroît à chaque instant.

On pose actuellement un immense crêpe, qui couvre en écharpe la colonnade du palais.

Des tentures noires, brodées d'argent, garnissent toute la façade derrière la colonnade.

Des faisceaux de drapeaux tricolores son suspendus au-dessus de la colonnade.

Six lampadaires en argent sont placés entre les colonnes, sur la place de la Concorde.

La statue de Strasbourg est déjà voilée.

Un poste de secours est établi sous une tente.

Les troupes sont massées entre le Palais-Bourbon, l'Esplanade des Invalides.

De nombreux enfants des lycées, appartenant à des sociétés de gymnastique, des bataillons scolaires de province, arrivent en uniforme avec des couronnes.

Le char funèbre surmonte le cercueil, qui est mené sur le quai à neuf heures et demie.

En face de la colonnade il y a six piqueurs à cheval, en costume noir et blanc. Ils précèdent le char, qui est traîné par six chevaux, caparaçonné de noir, et harnaché d'argent aux quatre angles, où brûlent des parfums.

Le cercueil est recouvert de draperies en velours noir bordé d'argent, et recouvert en avant d'une draperie tricolore, avec un grand crêpe en travers; et en arrière deux palmes naturelles renversées, sont surmontées de couronnes d'immortelles rouges.

La plate-forme disparaît sous les fleurs et les couronnes.

1 heure 5.

Trois grands chars, précédant le char funèbre, sont chargés de couronnes. A gauche et à droite, les porteurs soutiennent sur les épaules des bâtons dans lesquels sont passées des couronnes.

Tous les drapeaux des régiments sont voilés de crêpes.

Au moment où le corps est transporté de la chambre mortuaire devant la grille du Palais-Bourbon, les tambours battent au champ, les clairons sonnent. Les troupes présentent les armes, quand le corps est hissé dans le char funèbre.

Les cordons du poêle sont tenus par MM. Lepère, le général Billot, Etienne, Ranc, Spuller, Antonin Proust, etc.

Le canon des Invalides tonne; puis, le cortége s'organise. Après les parents et les amis, prennent place: la maison de M. Grévy, puis les ministres et les généraux commandant les corps d'armée, parmi lesquels le général de Galliffet; ensuite, les sénateurs et députés, parmi lesquels M. Clémenceau et M. Camille Pelletan. L'extrême gauche est en tête.

La Chambre et le Sénat marchent après M. Brisson et M. Peyrat.

Le cortége défile dans un très grand ordre et comme suit :

Les diverses délégations de l'Alsace-Lorraine, comprenant :

L'Association générale d'Alsace-Lorraine. — La Loge d'Alsace-Lorraine — La Société de prévoyance des Alsaciens-Lorrains. — La Société de gymnastique des Alsaciens Lorrains. — La Churale alsacienne. — Le Cercle alsacien-lorrain. — L'Ecole alsacienne. — La rédaction de l'*Alsacien-Lorrain*. — Les délégués alsaciens de Bâle. — Les délégués alsaciens de Bône. — Les délégués alsaciens de Colmar. — Les délégués alsaciens de la vallée de Kaisersberg. — Les délégués alsaciens de la Poutroye. — Les délégués de Metz. — Les délégués de Mulhouse. — Les délégués de Phalsbourg. — Les délégués de Ribeauville. — Les délégués de Sainte-Marie-aux-Mines. — Les délégués de Sarrebourg. — Les délégués de Saverne. — Les délégués de Schlestadt. — Les délégués de Strasbourg. — Les délégués de Thann — Les délégués de Wissembourg. — Les délégués de Lunéville. — Les délégués de Bischwiller. — Le Comité messin de Nancy. — Les défenseurs de Bitch. — La Jeunesse de Strasbourg. — La Ligue des Patriotes.

Le catafalque

La décoration et l'installation de ce véritable monument a été confiée à M. Bastien Lepage.

Après le catafalque viennent :

Les représentants du président de la République. — Le corps diplomatique.

Les délégations des administrations centrales des ministères

Affaires étrangères. — Intérieur. — Justice. — Finances. — Guerre. — Marine. — Instruction publique. — Travaux publics — Commerce. — Agriculture. — Postes et télégraphes.

(1) 45 minutes de Paris par chemin de fer du Nord. — 10 trains par jour.

La Défense nationale

Les représentants de la Défense nationale. — Les anciens délégués de la Défense nationale. — La commission d'armement du gouvernement de la Défense nationale — La légion de Seine-et-Oise de 1870-71. — Les volontaires de la guerre de 1870-71 — Les anciens combattants de la Défense nationale.

Délégations étrangères

La Société hellénique de Marseille. — La Société hellénique de Paris. — Les Anglais de Boulogne-sur-Mer. — La délégation luxembourgeoise. — L'Union fédérale républicaine de Rio-Janeiro. — La délégation de la République argentine. — La musique néerlandaise.

Délégation des écoles et sociétés d'instruction

L'Ecole polytechnique. — L'Ecole normale supérieure. — Les étudiants réunis des diverses Facultés de Paris (droit, médecine, pharmacie, sciences, lettres, théologie protestante). — Les étudiants de Montpellier et de Nancy. — Les étudiants grecs et romains. — L'Ecole des hautes études. — Le laboratoire de physiologie de la Faculté de médecine. — L'Ecole centrale des arts et manufactures. — L'Ecole des hautes études commerciales. — L'Institut national agronomique. — L'Ecole spéciale d'architecture. — La conférence Molé. — La société pour l'instruction élémentaire. — L'Association polytechnique. — La Ligue française de l'enseignement. — L'Union française de la jeunesse. — L'Union de la jeunesse républicaine. — L'Union de la jeunesse lorraine de Nancy. — La Société d'instruction républicaine — La Société des anciens élèves des arts et métiers.

L'Ecole libre de géographie. — L'Ecole normale supérieure du travail manuel. — Les artistes peintres, sculpteurs et graveurs. — La Société d'anthropologie de Paris. — La manufacture de Sèvres. — Les lycées et colléges. — Les écoles normales primaires. — Les écoles primaires. — Les sociétés de gymnastique. — Les sociétés de tir.

Délégations françaises de l'extérieur

La Société nationale française à Londres. — La ligue nationale française de San-Francisco. — La délégation française d'Alexandrie. — La délégation française du Caire. — La délégation française de Rio-Janeiro. — La délégation française de Genève. — La délégation française de Barcelone. — La délégation française d'Odessa. — La délégation française de New-York. — La délégation française de Saint-Sébastien. — La délégation française de Saint-Junier

Délégations parisiennes et départementales

Les préfets, secrétaires généraux, sous-préfets, conseillers de préfecture, fonctionnaires, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, maires, adjoints, conseillers municipaux, délégations des villes, délégations des comités électoraux et des cercles républicains, chambres syndicales, sociétés de secours mutuels, fanfares, orphéons et autres associations et sociétés des départements, dans l'ordre suivant

1° Les départements qui ont élu Gambetta : L'Algérie. — Belfort. — Bouches du-Rhône. — Gironde. — Meurthe-et-Moselle. — Nord. — Seine. — Seine-et-Oise. — Var.

2° Le département du Lot où est né Gambetta.

3° Les autres départements, par ordre alphabétique.

Les délégations des colonies françaises. Loges maçonniques

Le Grand-Orient de France. — Les loges maçonniques de Paris. — Les loges maçonniques des départements.

La réunion générale aura lieu sur l'esplanade des Invalides

Les groupes suivants arrivent par le pont des Invalides :

L'Alsace-Lorraine. — Les délégations du personnel des administrations centrales des ministères. — Les représentants de la Défense nationale. — Les délégations étrangères. — Les délégations des autres départements que la Seine. — Les délégations des colonies. — Les délégations de l'extérieur

Les groupes suivants arrivent par le carrefour de la rue de Grenelle et du boulevard des Invalides :

Les délégations du département de la Seine. — Les délégations des Ecoles. — Les délégations des loges maçonniques.

On remarque environ deux mille officiers, un millier de délégués, des sociétés de gymnastique en costume divers, avec les drapeaux des bataillons scolaires. Le cortége est immense.

Le spectacle est imposant.

1 heure 25.

A onze heures, la tête du cortége arrive boulevard Sébastopol, tandis que de nombreuses délégations attendent encore sur l'Esplanade des Invalides, pour prendre place dans le cortége.

Il est probable que la queue du cortége sera encore au Palais Bourbon, quand le corps arrivera au Père-Lachaise.

La cérémonie se terminera probablement très tard.

De nombreuses sociétés de musique, et, en outre, des musiques militaires, jouent dans le cortége.

Le défilé dure deux heures.

1 h. 50 s.

A midi, la tête du cortége arrive place de la République. Certaines délégations, notamment celle d'Alsace Lorraine, sont saluées par la foule.

Il n'y a eu aucun incident.

BULLETIN DU COMMERCE

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Guymonprez

Havre, 6 janvier.

Ventes 500 b. Marché inchangé.

Liverpool, 6 janvier.

Ventes 8,000 b. Marché calme.

New-York, 6 janvier.

New-York, 10 1/8.
Recettes 33,000 b
New-Orléans low middling 71 1/2.
Savanah » » nom.

Télégrammes de MM. Van der Velde, et Reinemund communiqués par Julea Cauët :

Le Havre, 6 janvier 1883.

Cotons

Cours de clôture de New-York du 5 janvier.

janv.	févr.	mars avril	mai	juin juil.	août	sept.	déc.
9.97	10.00	10.23	10.38	10.51	10.68	10.76	10.88	08.00

Ventes du jour : 121,000 balles. Marché soutenu.

Recettes du jour : 33,000 balles contre 34,000 b. en 1882 et 26,000 en 1881.

Total de la semaine : 225,000 balles contre 149,000 b. en 1882 et 111,000 en 1881.

Saindoux

janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.
10.67	10.73	10 88	10.92	11.02	11.07	11.12	11.17	11.20

Maïs

janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	oct.	nov.	déc.
67 1/4	66 0/0	68 1/2	68	64 1/4	00	00	00	00

Roubaix, le 6 janvier 1883.

PARIS, 5 janvier. — *Huile de Colza* 10 k. fut comptant 1/10 : courant 84 50; février 85 .. ; mars-avril 85 75; 4 de mai 81 50. — *Huile de lin* : courant 58 .. ; février 58 50; mars avril 59 .. ; 4 de mai 59 50. — *Spiritueux* 1er q. Th. 86 fût c. esc 10 k. : courant 51 .. ; février 51 50; mars-avril 52 50; 4 de mai 54 .. . — *Sucres verts* 88° : disp. 32 25 à 32 50 — *Sucres blancs* n° 3 : courant 60 .. ; février 60 50; mars-avril 61 25 ; 4 de mai 62 50. — *Sucres raffinés* : 100 .. à 117 .. . — *Farines 9 marques* : courant 57 40; février 57 15; mars avril 57 25; 4 de mars 57 50 — *Marque Corbeil* : id. — *Blés* : courant 25 50; février 25 75; mars-avril 26 .. ; 4 de mars 26 50. — *Seigles* : courant 16 25; février 16 50, mars-avril 16 75; 4 de mars 17 25.

LILLE, 6 jan. — Sucre indigène 88 degrés cours offert 51 50. Id. n° 7 à 9 .. .. Id. en pain, 6 k. n° 1, 112 50 Sucre numéro 3 .. .. Id. Indigène n° 3 .. .. 326 boîte Fevs disponibles 48 .. 50. courant .. .. Id. Grains disponibles .. .. Id. 3e quat. disponible 48 .. Id. 4e trimestre courant .. .. Id. colzas disponible .. .. Id. à livrer, premier .. .. Id. 4 janvier .. .. Id. 4 d'été, ... Id. 4 novembre .. .. Id. arachides .. ..

Marché aux Huiles de Lille

COURS PRÉCÉDENTS

	Huiles à l'hectolitre	Graines à l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza	76 50	20 ..	16 ..	17 10	16 50
— navette	82 50	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b. goût	..	60 ..	50 ..	.. ..
— rousse	..	..	.. ..	.. ..
Cameline	60 ..	16 ..	17 ..	17 ..	16 ..
Chanvre	..	15 ..	16 ..	15 ..	16 ..
Lin du pays	55 ..	20 ..	21 50	25 ..
Lin étranger	54 50	20 ..	21 ..	21 ..	23 50

Cours du 6 janvier

Huile de colza	..	..	..	..	..
Huile épurée pour quinquet	..	..	..	..	..
Lin du pays	..	..	..	..	..
Lin étranger	..	..	..	..	..
Caméline	..	..	..	..	..
Chanvre	..	..	..	..	..

LILLE, 3 jan. — *Taxe officieuse du pain.* — Pain de fleur ou de gruau 0.30 le kilog; pain blanc 0.37 le kilog; pain bis ou de ménage 0.31 le kilog.

LILLE, 3 jan. — *Taxe officieuse de la viande.* — Bœuf 1.75 1.60 1.45. Vache 1.65 1.55 1.40. Taureau .... Veau 2.. 1.85 1.75. Mouton .... Porc ....

AIRE, 5 jan. — Blé froment quant. v. 590 h. pl. 21 50 prix m. 17 75 plus bas 13.50. Seigle q. v. ...23 h .. h. 14.70 p. m. 13.25 pl. b. 12... Escourgeon q. v 300 h. pl. h. 12.75 p. m. 12... pl. b. 10... Avoine q. v. 163 h. pl. h. 11... p. m. 8.25 pl. b. .7... Fèves q. v. .88 h. pl. h. 17... p. m. 14... pl. b. 12.75 Colza q. v. .. h. pl. h. ..... p. m. ..... pl. b. ..... Lin q. v. .7h. pl. h. 22... p. m. 21.25 pl. b. 13.50 Œillettes q. v 8 h. pl. h. 25... p. m. 25 35 pl. b. 25... Cameline q. v. 19 h. pl. h. 17.75 p. m. 16.50 pl. b. 15... Moutardelle q. v. .6 h. pl. h. 35... p. m. 43... pl. b. 48... Pois q. v. .. h. pl. b. ..... p. m. ..... pl. b. .....

CASSEL, 4 jan. — .60 hect. de blé vendus 13 50 à 21 25; 30 hect. de fèves, de 17 .. à 19 50; 30 hect. d'avoine, de .9 .. à 10 ..; . hect. de graine de lin, de .. à ...; .. hect. de colza, de .. à ... .. hect. de cameline, de .. .. à ... ..; 3800 kil. beurre en bloc, le kil. 3 90 à 4 20; 340 kil. beurre en pièces, demi-kil. 1 60 à 1 60; ... (Œufs les 26), de 2 70 à 3 50; .. Lin (la botte de 1 500 g.) de .. .. à ... ...

ARRAS, 3 jan. — .210 het. Blé froment derp. p. 17.25 211 h. Blé (fermage) 15.50; .210 h. Blé métil 12.50; 539 h. Seigle 10.20; 304 h. Escourgeon 8...; .65 b. Avoine 6.70; 471 h. id. semences ... — Total: 1680 hectolit. — GRAINES OLÉAGINEUSES ET AUTRES : .127 hect. Œillettes dern. p. 28.25; 118 h. Lin 13.50; .... h. Colza .. ..; .5h. Cameline 11.50; .. h. Vesces .... h. Pommes de terre ....; .10 h. Fèves 13... .. b. Hivernage .....; .. h. Pois .....; .. h. Bizailles ....; .. h. Oignons .... — Total : .160 hectol. — RÉCAPITULATION : Céréales 1680 h. Graines, pommes de terre et autres .160 b. — Total général : 1840 hectolitres.

BERGUES, 2 jan. — Blé froment 20 ..; blé roux .. ; blé nouveau .. ..; blé prem. qualité 20 85; blé troisième qualité 17 40; seigle .. ..; orge 12 33; avoine 10 .. ; fèves 17 65; haricots 23 73 pois bleus 17 33 vesces ...; cameline .. ..; graine de lin ....; colza d'été .. ..; colza d'hiver .. ..; pommes de terre .9 ..; fromages vieux 92 ..; beurre le k. en bloc, fre quali. 3 99; 2e qual. 3 61; 3e qual. 3 26; beurre le kilo en pièce 3 50; œufs le cent 12 50; lin le kil. 1 12 1 64.

LA VILLETTE, 4 jan. — Bœufs amenés 2281; poids 354; 1re qual. 1.78; 2e qual. 1.60; 3e qual. 1.20; prix moyens 1.26 à 1.82; Vaches am. .655; p. 330 1.64; 1.38 1.15; prix moyens 1.08 à 1.64; Taureaux am. 101; p. 370; 1.20; 1.36; prix moyens 1.03 à 1.54; Veaux am. 1240; p. 79; 2.32; 2.16; 1.96; prix moyens 1.66 à 2.16 Moutons am. 18591, p. 20; 2.20; 2.04; 1.34; prix moyens 1.64 à 2.24; Porcs gras am. 4658; p. 86; 1.32; 1.28; 1.22 prix moyens 1.16 à 1.36.

Valeurs se négociant à trois mois

CHANGE	PAPIER LONG	PAPIER COURT
5 1/2 Amsterdam	205 3/4 à 205 1/2	206 .. à 205 1/4 et 4 0/0
5 0/0 Allemagne	122 3/4 à 122 7/8	123 1/2 à 123 3/4 et 4 0/0
5 0/0 Vienne	208 1/2 à 209 ..	208 3/4 à 209 1/4 et 4 0/0
5 0/0 Barcelone	485 .. à 487 ..	485 .. à 487 .. et 4 0/0
5 0/0 Madrid	484 1/2 à 486 1/2	484 1/2 à 486 1/2 et 4 0/0
5 0/0 Lisbonne	544 1/2 à 545 1/2	544 1/2 à 545 1/2 et 4 0/0
7 0/0 St-Pétersb.	240 .. à 244 ..	242 .. à 244 .. et 4 0/0

Valeurs se négociant à vue

CHANGE	PAPIER LONG	PAPIER COURT
5 0/0 Londres	25 25 .. à 25 30 ..	25 17 1/2 à 25 22 1/2
4 0/0 Belgique	1/8 pair à 1/8 p.	3/16 p. à 1/16 p
5 0/0 Italie (lire)	1 1/8 p. à .. p.	1 1/8 p. à 7/8 p
5 0/0 Italie (or)	1/4 p. à 3/8 p.	1/2 p. à 3/8 p.
4 0/0 Suisse	.. p. à 1/8 .. p.	.. p. à 1/8.

Matières d'Or et d'Argent

Or en barre	à 1	Souverains	25 19
Argent en barre, à 160	..	Banknotes	25 22
Quadruples espa.	81 ..	Aigles Etats-Unis	25 20
— colomb. etmex.	81 ..	Dollar	.. ..
Piastres Perdm.	.. ..	Guillaume (20 mar.)	24 70
— mexican	4 55	Impériales russe	20 65

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Le Jeudi 4 janvier 1883, matin

ACTIF

Encaisse de la Banque	2.037.672.972	50
Effets échus hier à recevoir	248.931	87
Portefeuille de Paris : Commerce	509.550.853	63
Portefeuille des succursales : Effets sur place	189.882.489	..
Avances sur lingots et monnaies	21.474.100	..
— succursales	2.249.300	..
Avances sur titres	169.031.575	60
— — succursales	141.777.625	..
Avances à l'Etat	99.603.000	..
Rentes de la réserve :		
Loi du 17 mai 1831 (a)	10.000.000	..
Ex-banques des départements (b)	2.980.750	14
Rentes disponibles	99.631.634	73
Rentes immobilisées (c)	100.000.000	..
Hôtel et mobilier de la Banque (d)	4.000.000	..
Immeubles des succursales	7.361.419	..
Dépenses d'administration	21.106	60
Emploi de la réserve spéciale (e)	11.997.444	16
Monnaies italiennes en dépôt	..	..
Divers	67.738.683	21
	3.856.483.398	53

PASSIF

Capital de la Banque	182.500.000	..
Bénéfices en addition au capital	3.002.313	54
Réserves mobilières :		
Loi du 17 mai 1834 (a)	10.000.000	..
Ex-banque départem. (b)	2.980.750	14
Loi du 9 juin 1857 (c)	9.135.000	..
Réserve immobilière (d)	4.000.000	..
Réserve spéciale (e)	9.997.444	16
Billets au porteur en circulation	2.857.979.850	..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées	19.227.882	35
Billets à ordre et récépissés	30.966.446	80
Comptes courants du Trésor	247.225.533	29
Comptes courants de Paris	372.813.[illegible]	10
— des succursales	54.776.955	..
Dividendes à payer	29.413.582	..
Effets non disponibles	..	..
Escomptes et intérêts divers	2.431.456	63
Escompte du dernier semestre	2.767.549	70
Divers	16.066.[illegible]	81
	[illegible]	..

Décomposition de l'encaisse au 4 jan. 1883

Or	954.906.564	86
Argent	1.082.766.707	64
	2.037.672.972	50

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION

Encaisse or	9.100.000
Encaisse argent	1.350.000
Comptes courants du Trésor	47.457.000

DIMIN